Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_46-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-46

OBJET : Maison du Parc et de l'Office de Tourisme Intercommunal – Choix Architecte

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDÉRANT le concours d'architecte concernant la Maison du Parc naturel régional de Chartreuse et de l'Office de Tourisme Intercommunal,

CONSIDERANT la réunion du jury le 18 mars dernier pour analyse des trois projets retenus.

CONSIDÉRANT la proposition du jury de retenir l'entreprise CR&ON, dont le projet respecte le mieux le cahier des charges.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ

- **VALIDE** le choix de l'Entreprise CR&ON
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

COMMUNAUTE de COMMUNES R.F. COEUR DE CHARTREUSE

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F.

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le
ID : 038-200040111-20190411-19_47CA-BF

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Mr CLARET Jean-Paul	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	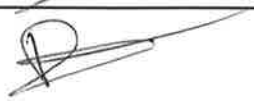
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	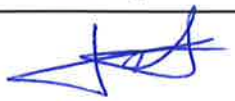
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	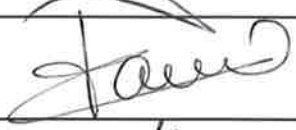
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON-MARTIN Bertrand	

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le
ID : 038-200040111-20190411-19_47CA-BF

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le
ID : 038-200040111-20190411-19_47CA-BF

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_47-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-47

OBJET : Vote compte Administratif 2018– BUDGET GENERAL

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 31* *Contre : 0* *Abstention : 1*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la fin de l'exercice 2018, le Conseil Communautaire est amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice du Président,

CONSIDERANT l'article L.2121-14 du CGCT, le Président s'est retiré au moment du vote.

Le compte administratif 2018 du budget général se solde par :
- un excédent de fonctionnement de **172 568.64€** correspondant 7 848 647.68€ de recettes réalisées pour 7 676 079.04€ de dépenses réalisées ;

- un déficit d'investissement de **279 607.35€** correspondant à 2 266 120.43€ de recettes réalisées pour 2 545 727.78€ de dépenses réalisées.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à la **MAJORITE :**

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2018 du budget général et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,
Denis SEJOURNE.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE R.F.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_48-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-48

OBJET : ***Vote compte de gestion 2018 – budget principal***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT l'exactitude entre le Compte Administratif 2018 et le Compte de Gestion 2018 fourni par le comptable du Trésor,

CONSIDERANT le vote par le Conseil Communautaire à la majorité du Compte Administratif 2018 du budget principal, le Conseil est amené à approuver et arrêter les comptes de l'exercice 2018,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITÉ**

- **DECLARE** conforme le compte de gestion avec le compte Administratif 2018 et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 12 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_49-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-49

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : Affectation de résultats 2018- BUDGET GENERAL

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 26
Votants : 33

Résultat du vote :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs :

Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler qu'il présente :

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	7 676 079,04 €	7 848 647,68 €	172 568,64 €
	SECTION INVESTISSEMENT	2 545 727,78 €	2 266 120,43 €	-279 607,35 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	0,00 €	653 906,07 €	653 906,07 €
	report en section d'investissement	259 589,11 €	0,00 €	-259 589,11 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	10 481 395,93 €	10 768 674,18 €	287 278,25 €
	RESTES A REALISER	535 506,60 €	918 753,68 €	383 247,08 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	7 676 079,04 €	8 502 553,75 €	826 474,71 €
	SECTION INVESTISSEMENT	3 340 823,49 €	3 184 874,11 €	-155 949,38 €
	TOTAL CUMULE	11 016 902,53 €	11 687 427,86 €	670 525,33 €
	EXCEDENT		670 525,33 €	

	CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET GENERAL		
	REPORT RESULTAT 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	*CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT*
			Dépenses		
INVEST	-259 589,11 €	- 279 607,35 €	535 506,60 €	*383 247,08 €*	-155 949,38 €
			918 753,68 €		
FONCT	653 906,07 €	172 568,64 €	Recettes		826 474,71 €

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)**.**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_49-DE

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Articles		
1068-RI	affectation investissement	155 949,38 €
0 01-DI	reprise résultat inv	-539 196,46 €
0 02-RF	reprise fonctionnement	670 525,33 €

L'affectation de ces résultats sera reprise sur le budget général 2019.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,
Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 06/05/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_50B-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-50B

OBJET : VOTE DU TAUX DES 4 TAXES 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la réglementation du vote du taux des quatre taxes directes locales dont les dispositions sont codifiées aux articles 1636 B sexies et septies, 1639 A et du Code Général des Impôts,
CONSIDERANT la décision de la commission finances de ne pas augmenter les taux d'imposition TH, TFB, TFNB et la CFE.
CONSIDERANT les débats échangés en séance,

Le Conseil Communautaire après avoir voté individuellement chaque taux, à l'**UNANIMITÉ :**

- **ADOPTE** les taux suivants :

Libellé	Taux 2018	Taux proposés pour 2019 (%)
Taxe d'habitation	2.27%	**2.27%**
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2.79%	**2.79%**
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	5.48%	**5.48%**
Cotisation foncière des entreprises	27.07%	**27.07%**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.
Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 6 mai 2019,

Le Président,
Denis SEJOURNE.

COMMUNAUTE de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_51-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-51

OBJET : VOTE DU TAUX DE TEOM 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la réglementation du vote du taux de TEOM dont les dispositions sont codifiées aux articles 1636B sexies et 1609 quater, du Code Général des Impôts,

CONSIDERANT la décision de la commission déchets de proposer un taux de TEOM de 10.60% identique à l'année 2018.

CONSIDERANT les débats échangés en séance,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ :**

- **ADOPTE** un taux de TEOM de 10.60%.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_52-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-52

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : ***Provisions pour risques***

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :	**Présents les délégués avec voix délibérative :**
En exercice : 36 *Présents : 26* *Votants : 33*	Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)
Résultat du vote : *Pour : 26* *Contre : 0* *Abstention : 7*	**Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

Il est proposé au Conseil communautaire, comme l'année 2018, d'accepter la constitution d'une provision pour risques de 30 000€, concernant l'EPIC Cœur de Chartreuse pour l'année 2019.

Cette provision est instituée en cas de cessation de paiement de l'EPIC Cœur de Chartreuse et de demande de la Chambre Régionale des comptes de se substituer à l'établissement défaillant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la **MAJORITE :**

- **ACCEPTE** la constitution d'une provision pour risques de 30 000 €, concernant l'EPIC Cœur de Chartreuse.
- Les crédits nécessaires à la constitution de cette provision seront inscrits au BP 2019, article 6815 «dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant ».

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CC CŒUR DE CHARTREUSE

NOTE DE SYNTHESE

SUR LE BUDGET 2019

Conseil communautaire du jeudi 11 avril 2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

➢ Présentation des budgets consolidés

		BP 2018	BP 2019
Budget principal			
	Fonctionnement	8 575 883,91 €	6 405 549,40 €
	Investissement	4 118 291,89 €	4 222 204,06 €
Budget annexe SPANC			
	Fonctionnement	229 473,48 €	243 394,98 €
	Investissement	32 357,49 €	8 818,19 €
Budget annexe ZI ZA			
	Fonctionnement	161 258,44 €	160 042,47 €
	Investissement	202 304,35 €	211 852,41 €
Budget annexe Immeuble de bureaux			
	Fonctionnement	118 313,24 €	85 661,00 €
	Investissement	768 076,00 €	768 033,00 €
Budget annexe Ets Cottavoz			
	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Investissement	3 250 000,00 €	3 250 000,00 €
Budget annexe Coopérative laitière			
	Fonctionnement	25 500,00 €	42 147,46 €
	Investissement	1 057 060,96 €	25 000,00 €
Budget annexe Station Service			
	Fonctionnement	980 862,34 €	967 279,28 €
	Investissement	23 136,79 €	22 842,36 €
Budget annexe Déchets (voté en déc 18)			
	Fonctionnement		1 984 000,00 €
	Investissement		15 000,00 €
Total agrégé des budgets			
	Fonctionnement	10 091 291,41 €	9 888 074,59 €
	Investissement	9 451 227,48 €	8 523 750,02 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

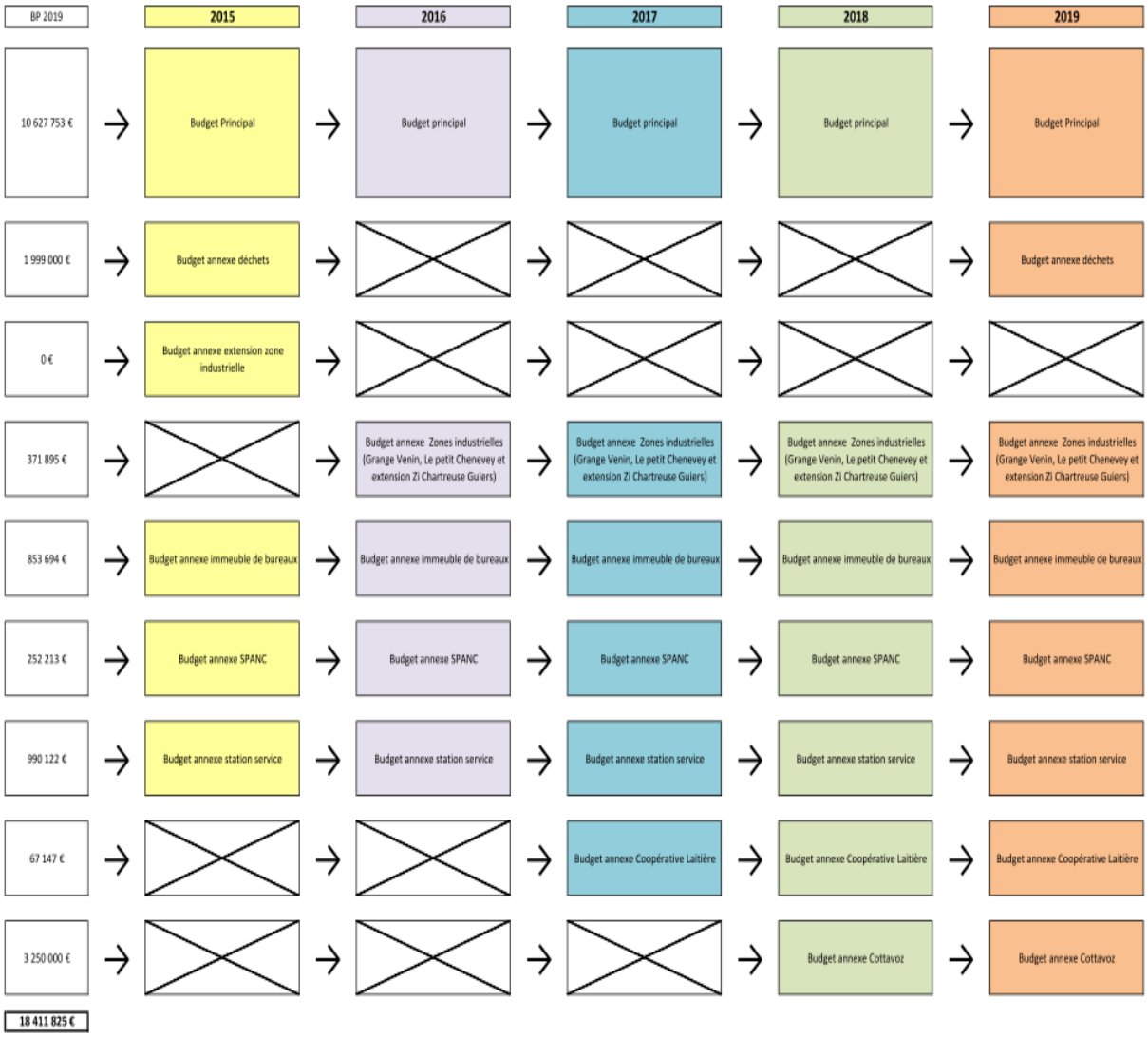

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

➢ Présentation du budget principal de 2019

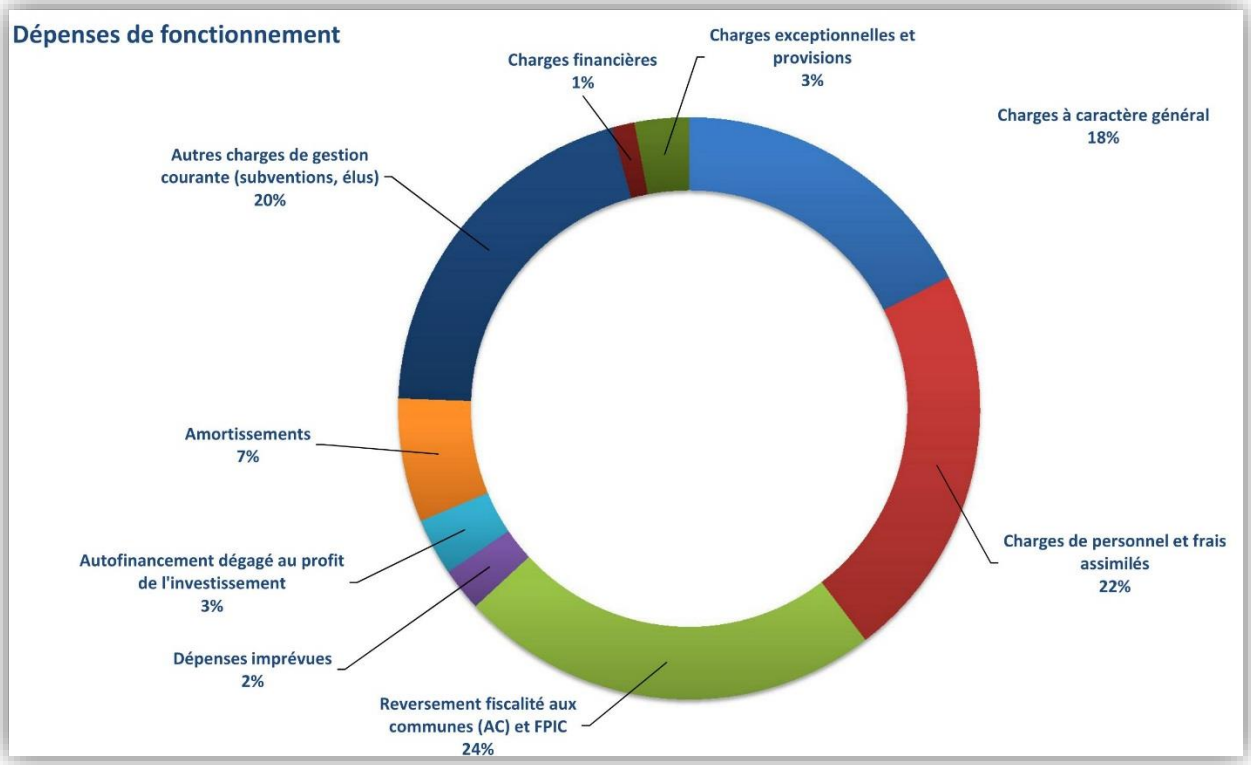

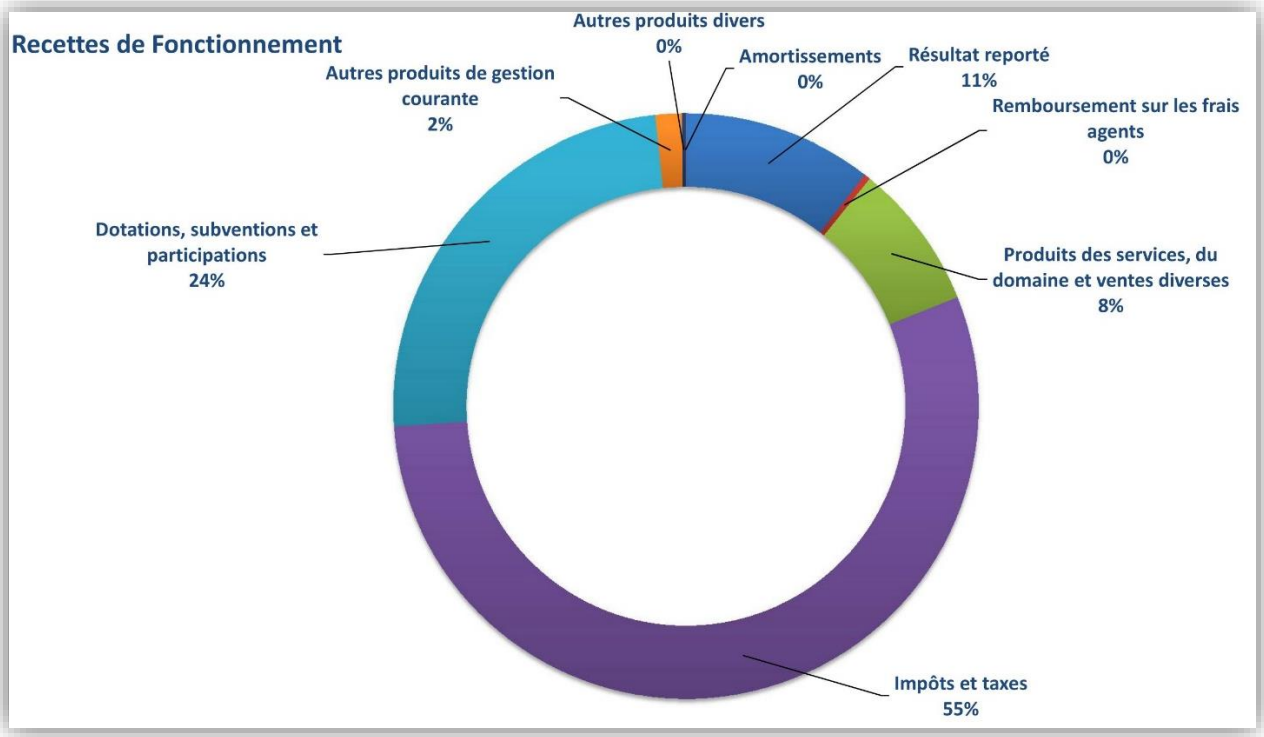

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

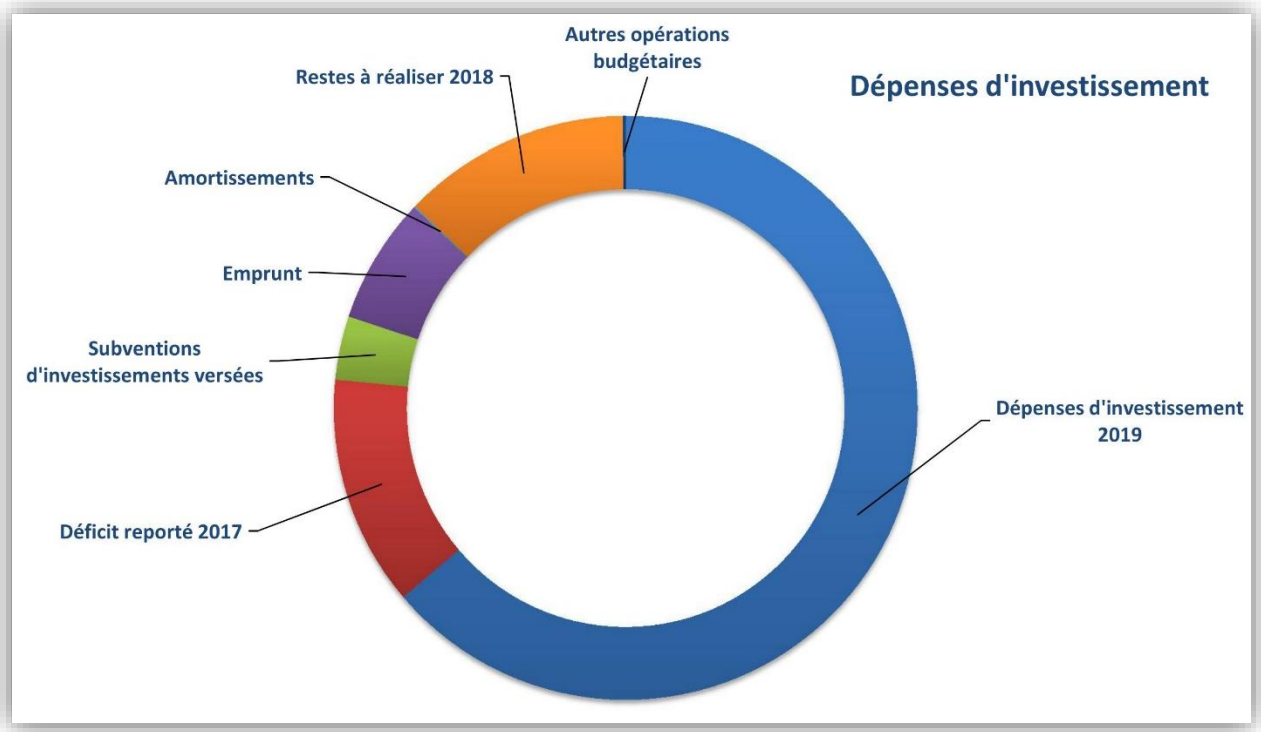

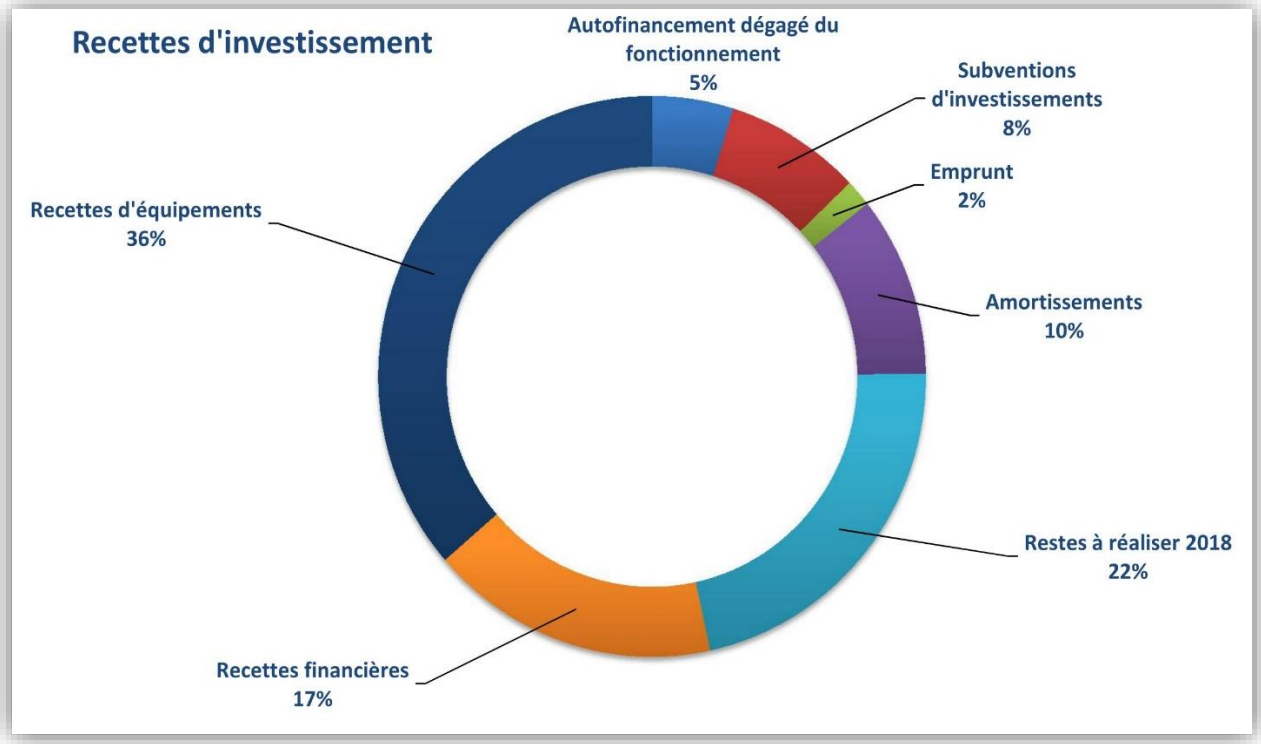

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

➢ Détail des programmes d'investissement du budget Général :

OPERATION	DEPENSES INVESTISSEMENT	RAR	BP	TOTAL BP 2019
65	ZONE NORDIQUE	39 104,27 €	6 077,00 €	45 181,27 €
75	PLAN PASTORAL TERRITORIAL	974,00 €	0,00 €	974,00 €
81	SENTIERS	7 648,00 €	10 000,00 €	17 648,00 €
958	TRAVAUX BATIMENTS	12 220,40 €	41 153,00 €	53 373,40 €
959	MATERIELS	14 636,52 €	86 700,00 €	101 336,52 €
961	TRAVAUX ZI	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
965	CHAMP PERROUD	0,00 €	1 810 000,00 €	1 810 000,00 €
967	AIGUENOIRE	0,00 €	129 352,00 €	129 352,00 €
968	LES MEULIERES	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
969	TRES HAUT DEBIT	0,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	1 245,82 €	0,00 €	1 245,82 €
971	URBANISME	273 092,00 €	282 302,00 €	555 394,00 €
974	TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	34 288,59 €	0,00 €	34 288,59 €
975	MOBILITE	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
976	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD DE COUZ	1 500,00 €	2 340,00 €	3 840,00 €
978	STATION DE SKI ALPIN	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
979	DIVERS TRAVAUX	6 080,00 €	33 600,00 €	39 680,00 €
980	ENERGIE	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €
982	OFFICE DE TOURISME	65 867,00 €	120 000,00 €	185 867,00 €
Total dépenses opérations		472 656,60 €	2 693 299,00 €	3 165 955,60 €
HORS OPERATION		RAR	BP	TOTAL BP 2019
Total autres dépenses hors opérations		62 850,00 €	993 398,46 €	1 056 248,46 €
TOTAL DEPENSES INV 2019		535 506,60 €	3 686 697,46 €	4 222 204,06 €

OPERATION	RECETTES INVESTISSEMENT	RAR	BP	TOTAL BP 2019
65	ZONE NORDIQUE	58 899,00 €	0,00 €	58 899,00 €
75	PLAN PASTORAL TERRITORIAL	69 536,00 €	15 431,95 €	84 967,95 €
81	SENTIERS	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
958	TRAVAUX BATIMENTS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
959	MATERIELS	3 656,00 €	0,00 €	3 656,00 €
961	TRAVAUX ZI	0,00 €	0,00 €	0,00 €
965	CHAMP PERROUD	43 000,00 €	1 535 000,00 €	1 578 000,00 €
967	AIGUENOIRE	291 085,48 €	128 446,00 €	419 531,48 €
968	LES MEULIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
969	TRES HAUT DEBIT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	19 610,20 €	0,00 €	19 610,20 €
971	URBANISME	214 687,00 €	60 223,60 €	274 910,60 €
974	TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	98 000,00 €	0,00 €	98 000,00 €
975	MOBILITE	20 280,00 €	3 320,00 €	23 600,00 €
976	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD DE COUZ	0,00 €	0,00 €	0,00 €
978	STATION DE SKI ALPIN	0,00 €	0,00 €	0,00 €
979	DIVERS TRAVAUX	40 000,00 €	16 000,00 €	56 000,00 €
980	ENERGIE	12 500,00 €	11 700,00 €	24 200,00 €
982	OFFICE DE TOURISME	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
Total recettes opérations		898 753,68 €	1 770 121,55 €	2 668 875,23 €
HORS OPERATION		RAR	BP	TOTAL BP 2019
Total autres recettes hors opérations		20 000,00 €	1 533 328,83 €	1 553 328,83 €
TOTAL RECETTES INV 2019		918 753,68 €	3 303 450,38 €	4 222 204,06 €

- ✓ Zone nordique : Aménagement et signalétique des pistes – Renouvellement d'une partie du matériel de location et matériel de secours.
- ✓ Travaux bâtiments : divers travaux sur les bâtiments (la Diat – Créches – maison intercommunale….).
- ✓ Matériels (renouvellement du matériel informatique – Matériel locaux technique (service enfance/jeunesse)) – Véhicules (changement du Camion Bébébus et Fourgon service technique).
- ✓ Champ Perroud : Opérations comptables liées à la transformation de l'avance à Elegia pour la ZA en achat de terrain.
- ✓ Très Haut débit : projet structurant pour le territoire

TRES HAUT DEBIT ISERE								
Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €

- ✓ Urbanisme : Fin des études liées au PLUI.
- ✓ Fin des travaux du parking site nordique.
- ✓ Poursuite des études pour la construction de l'office de tourisme intercommunale.

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

➢ ELEMENTS D'ANALYSES FINANCIERES

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse dispose de services diversifiés sur l'ensemble du territoire

- L'enfance (budget général)

3 Relais d'Assistantes Maternelles : A Petits Pas, Oursons de Chartreuse et Ma Chouette Nounou.
Une halte-garderie itinérante, le Bébébus, qui sillonne le territoire de la CC Cœur de Chartreuse (Miribel-Les-Echelles, St-Christophe sur Guiers et St Pierre d'Entremont).

- L'urbanisme (budget général)

Le service des autorisations du droit des sols instruit les dossiers pour le compte des communes.

En matière de consultance architecturale, des permanences sont organisées tout au long de l'année avec deux architectes conseils.

- Le Spanc (budget annexe SPANC)

Sur l'année 2018, le service Spanc a exécuté 347 contrôles, répartis :
239 Contrôles de bon fonctionnement périodiques
48 Contrôles de bon fonctionnement dans le cadre de vente
31 Contrôles de Conception
29 Contrôles de bonne réalisation

- La station-service (budget annexe station-service)

Pour l'année 2018, le chiffre d'affaires de la station-service est de 832 592€ HT, représentant 681 936 litres de carburants vendus, pour 21 826 passages.

- Les déchèteries (budget annexe déchets), au 01 janvier 2019.

Les deux déchèteries de la CC Cœur de Chartreuse (Entre-Deux-Guiers et St-Pierre-d'Entremont Isère).

- L'économie (budget général)

Mutualisation avec le Parc naturel régional de Chartreuse d'un poste de chargé de mission Economie qui permet une réponse adaptée aux entrepreneurs.

➢ LES DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT

La diminution des concours de l'Etat se décline par une baisse des dotations depuis 2014, soit pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse une perte de dotations de **1 223 265 €.**

Cette baisse de recettes impacte fortement le budget de fonctionnement de la Communauté de Communes. Notre capacité d'autofinancement et nos possibilités d'investissement sont remises en cause.

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

DOTATIONS	2014	2015	DIFF 2014 à 2015	2016	DIFF 2015 à 2016	2017	DIFF 2016 à 2017	2018	DIFF 2017 à 2018
Dot groupements touristique	80 097,00 €	80 097,00 €	0,00 €	80 097,00 €	0,00 €	80 097,00 €	0,00 €	80 097,00 €	0,00 €
Dot de compensation	730 591,00 €	714 646,00 €	-15 945,00 €	700 817,00 €	-13 829,00 €	681 343,00 €	-19 474,00 €	667 115,00 €	-14 228,00 €
Dot interco	462 229,00 €	349 261,00 €	-112 968,00 €	213 117,00 €	-136 144,00 €	125 697,00 €	-87 420,00 €	102 113,00 €	-23 584,00 €
FPIC	13 070,00 €	-727,00 €	-13 797,00 €	-16 956,00 €	-16 229,00 €	-33 095,00 €	-16 139,00 €	- 45 746,00 €	-12 651,00 €
	1 285 987,00 €	1 143 277,00 €	-142 710,00 €	977 075,00 €	-166 202,00 €	854 042,00 €	-123 033,00 €	803 579,00 €	-50 463,00 €
			- 142 710,00 €	DIFF 2016 à 2014	- 308 912,00 €	DIFF 2017 à 2014	- 431 945,00 €	DIFF 2018 à 2014	- 339 698,00 €
							-1 223 265,00 €		

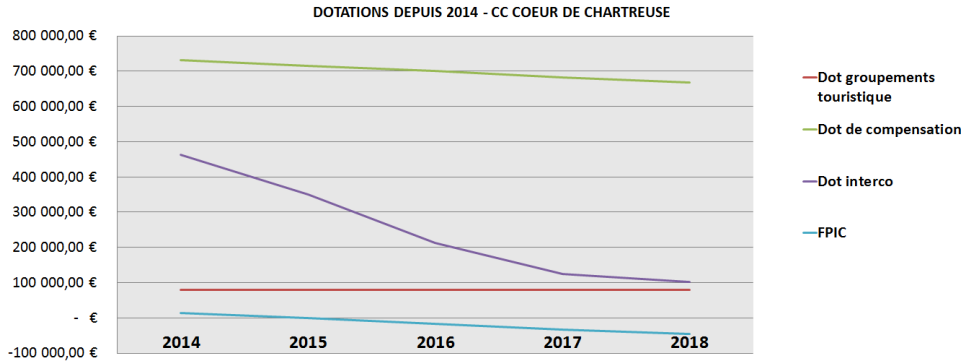

➢ Dépenses de personnel

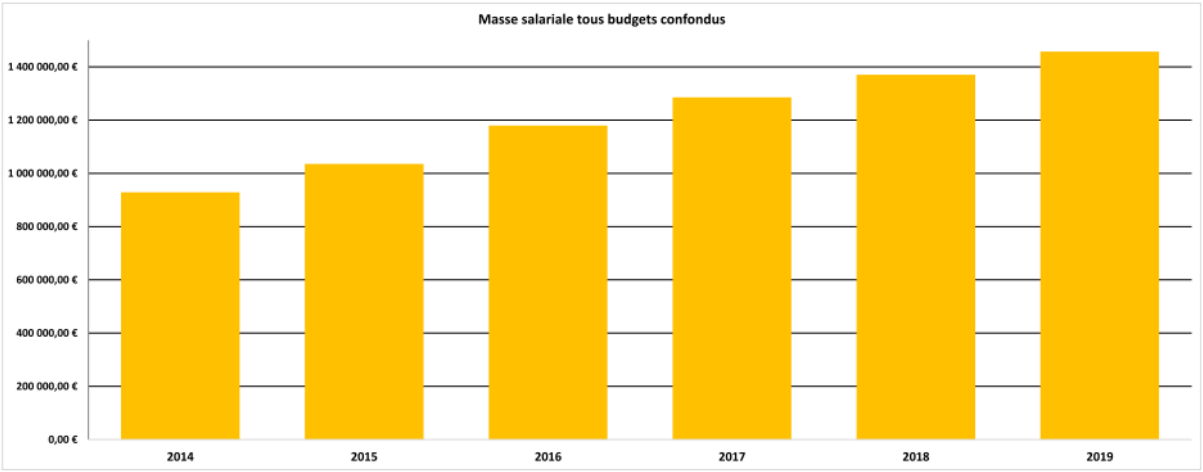

La spécificité de la CC Cœur de Chartreuse est de disposer d'agents titulaires mis à disposition d'associations ou d'entreprises privées qui exercent une mission de service public (service de collecte OM et OTi). Les recettes liées à ces mises à dispositions ainsi que les remboursements d'arrêts maladies, de maternité ou d'accident du travail diminuent le besoin de financement des dépenses de personnel.

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

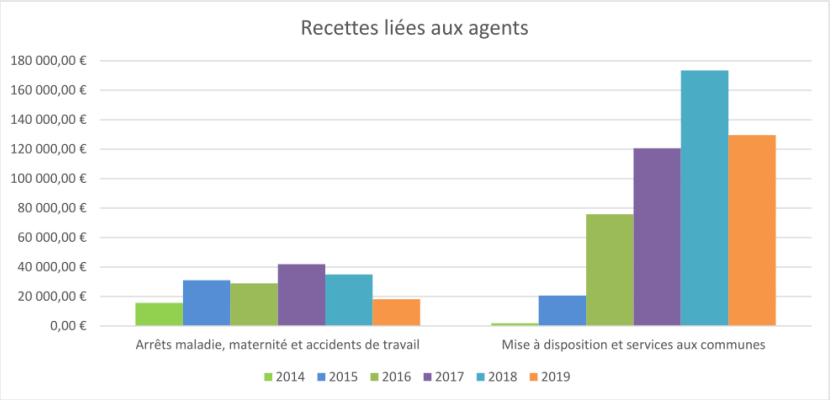

➢ Etat de la dette de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

L'endettement pluriannuel comprend les emprunts du budget principal et les emprunts des budgets annexes (Coopérative et station-service) sachant que ces emprunts des budgets annexes sont remboursés en totalité annuellement.

ENDETTEMENT PLURIANNUEL DE LA CC CŒUR DE CHARTREUSE

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2019	402 674,67 €	98 154,94 €	304 519,73 €	3 884 375,60 €
2020	401 883,91 €	87 786,55 €	314 097,36 €	3 579 855,87 €
2021	401 764,73 €	77 708,56 €	324 056,17 €	3 265 758,51 €
2022	365 618,71 €	67 264,91 €	298 353,80 €	2 941 702,34 €
2023	363 029,30 €	58 247,82 €	304 781,48 €	2 643 348,54 €
2024	346 202,93 €	49 367,40 €	296 835,53 €	2 338 567,06 €
2025	298 662,14 €	41 422,38 €	257 239,76 €	2 041 731,53 €
2026	269 638,50 €	34 796,60 €	234 841,90 €	1 784 491,77 €
2027	237 905,01 €	29 384,10 €	208 520,91 €	1 549 649,87 €
2028	233 306,49 €	24 614,18 €	208 692,31 €	1 341 128,96 €
2029	162 724,01 €	20 177,70 €	142 546,31 €	1 341 128,96 €
2030	162 604,84 €	17 881,87 €	144 722,97 €	1 341 128,96 €
2031	162 485,67 €	15 547,41 €	146 938,26 €	1 341 128,96 €
2032	127 046,66 €	13 173,47 €	113 873,19 €	1 341 128,96 €
2033	109 218,77 €	11 045,45 €	98 173,32 €	1 341 128,96 €
2034	109 099,60 €	9 156,87 €	99 942,73 €	1 341 128,96 €
2035	108 980,52 €	7 233,31 €	101 747,21 €	1 341 128,96 €
2036	102 051,75 €	5 274,00 €	96 777,75 €	1 341 128,96 €
2037	102 051,75 €	3 397,44 €	98 654,31 €	1 341 128,96 €

Dont emprunt Champ Perroud fin 2017.

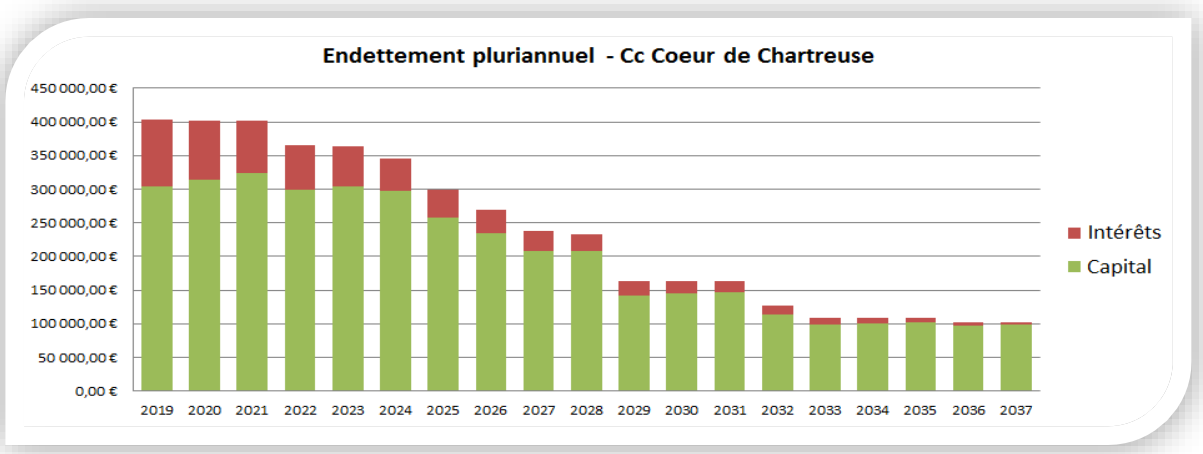

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F.

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 27
Contre : 6
Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Mr CLARET Jean-Paul	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth	

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	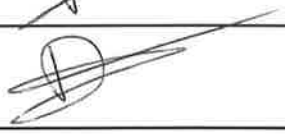
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	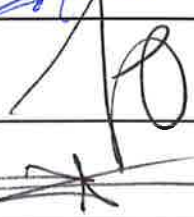
Bertrand PICHON-MARTIN	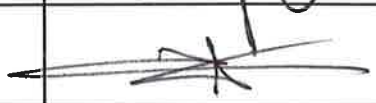
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr Bertrand PICHON - MARTIN	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-53

OBJET : ***Vote Budget primitif 2019 – BUDGET GENERAL***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 27* *Contre : 6* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

VU le vote du compte administratif 2018, les restes à réaliser de la section d'investissement, les affectations de résultat de fonctionnement et d'investissement 2018,

VU la proposition de la commission finances,

VU les vues d'ensemble prévisionnelles des sections de fonctionnement et d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le conseil communautaire à la **MAJORITE :**

- **VOTE** le budget chapitre par chapitre,
- **ADOPTE** le Budget Primitif 2019 du budget Général.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_53-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-53

OBJET : ***Vote Budget primitif 2019 – BUDGET GENERAL***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 27* *Contre : 6* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

VU le vote du compte administratif 2018, les restes à réaliser de la section d'investissement, les affectations de résultat de fonctionnement et d'investissement 2018,

VU la proposition de la commission finances,

VU les vues d'ensemble prévisionnelles des sections de fonctionnement et d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le conseil communautaire à la **MAJORITE :**

- **VOTE** le budget chapitre par chapitre,
- **ADOPTE** le Budget Primitif 2019 du budget Général.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_54-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Présenté par le Le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Le Président, Denis SEJOURNE,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F.

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.	

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_54-DE

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Gérard DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON pouvoir donné à Patrick FALCON	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON-MARTIN	

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_54-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Certifié exécutoire par le Le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_54-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-54

***OBJET :* Vote compte Administratif 2018– budget annexe ZI/ZA**

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 32* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la fin de l'exercice 2018, le Conseil Communautaire est amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice du Président,

CONSIDERANT l'article L.2121-14 du CGCT, le Président s'est retiré au moment du vote.

Le compte administratif 2018 du budget annexe ZI et ZA se solde par :

- un équilibre de la section de fonctionnement correspondant **140 573.82€** de recettes réalisées pour **140 573.82€** de dépenses réalisées ;
- un excédent d'investissement de **2 155.97€** correspondant à **119 198.44€** de recettes réalisées pour de **117 042.47€** dépenses réalisées

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2018 du budget annexe ZI et ZA et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_55-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-55

OBJET : ***Vote compte de gestion 2018 – budget annexe ZI et ZA***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT l'exactitude entre le Compte Administratif 2018 et le Compte de Gestion 2018 fourni par le comptable du Trésor,

CONSIDERANT le vote par le Conseil Communautaire à l'unanimité du Compte Administratif 2018 du budget annexe ZI et ZA, le Conseil est amené à approuver et arrêter les comptes de l'exercice 2018,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE :**

- **DECLARE** conforme le compte de gestion avec le compte Administratif 2018 du budget annexe ZI et ZA et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,
Denis SEJOURNE.

COMMUNAUTE de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_56-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-56

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : Affectation de résultats 2018- BUDGET ANNEXE ZI/ZA

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 26
Votants : 33

Résultat du vote :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs :

Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler qu'il présente :

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	140 573,82 €	140 573,82 €	0,00 €
	SECTION INVESTISSEMENT	117 042,47 €	119 198,44 €	2 155,97 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	report en section d'investissement	67 045,91 €	0,00 €	-67 045,91 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	**324 662,20 €**	**259 772,26 €**	-64 889,94 €
	RESTES A REALISER	0,00 €	0,00 €	
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	140 573,82 €	140 573,82 €	0,00 €
	SECTION INVESTISSEMENT	184 088,38 €	119 198,44 €	-64 889,94 €
	TOTAL CUMULE	**324 662,20 €**	**259 772,26 €**	-64 889,94 €
	DEFICIT		**-64 889,94 €**	

	CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET ANNEXE ZI/ZA		
	REPORT RESULTAT 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE **2018**	RESTES A REALISER **2018**	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	**-67 045,91 €**	**2 155,97 €**	**0,00 €**	- €	**-64 889,94 €**
			0,00 €		
FONCT	**0,00 €**	**0,00 €**	Recettes		
			- €		**- €**

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)**.**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_56-DE

articles		
1068-RI	affectation investissement	- €
0 01-DI	reprise résultat inv	-64 889,94 €
0 02-RF	reprise fonctionnement	- €

L'affectation de ces résultats sera reprise sur le budget annexe ZI et ZA 2019.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_57-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Présenté par le Le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Le Président, Denis SEJOURNE,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ..ordinaire

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 29
Contre : 2
Abstention : 2

Date de convocation : 04/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Mr CLARET Jean-Paul	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth	

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_57-DE

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON-MARTIN Bertrand	

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_57-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Claude SARTER	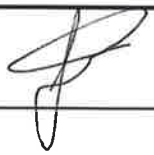
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	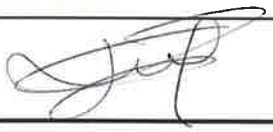

Certifié exécutoire par le Le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_57-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-57

OBJET : ***Vote Budget primitif 2019 – BUDGET ZI/ZA***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 29* *Contre : 2* *Abstention : 2*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

VU le vote du compte administratif 2018, les restes à réaliser de la section d'investissement, les affectations de résultat de fonctionnement et d'investissement 2018,

VU la proposition de la commission finances,

VU les vues d'ensemble prévisionnelles des sections de fonctionnement et d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le conseil communautaire à la **MAJORITE :**

- **VOTE** le budget chapitre par chapitre,
- **ADOPTE** le Budget Primitif 2019 du budget annexe ZI/ZA.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_58-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
~~Evelyne LABRUDE~~ Pouvoir donné à Mr CLARET Jean - Paul	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth	

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON-MARTIN Bertrand	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_58-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_58-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_58-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-58

OBJET : Vote compte Administratif 2018– BUDGET IMMEUBLE DE BUREAUX

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 32* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la fin de l'exercice 2018, le Conseil Communautaire est amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice du Président,

CONSIDERANT l'article L.2121-14 du CGCT, le Président s'est retiré au moment du vote.

Le compte administratif 2018 du budget annexe Immeuble de Bureaux se solde par :
- un excédent de fonctionnement de **32 518.40€** correspondant 111 083.06€ de recettes réalisées pour 78 564.66€ de dépenses réalisées ;

- un excédent d'investissement de **5 900.41€** correspondant à 61 574.00€ de recettes réalisées pour 55 673.59€ de dépenses réalisées.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE :**

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2018 du budget annexe Immeuble de Bureaux et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190417-19_59-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-59

***OBJET :* Vote compte de gestion 2018 – budget annexe Immeuble de Bureaux**

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT l'exactitude entre le Compte Administratif 2018 et le Compte de Gestion 2018 fourni par le comptable du Trésor,

CONSIDERANT le vote par le Conseil Communautaire à l'unanimité du Compte Administratif 2018 du budget annexe Immeuble de Bureaux, le Conseil est amené à approuver et arrêter les comptes de l'exercice 2018,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE :**

- **DECLARE** conforme le compte de gestion avec le compte Administratif 2018 du budget annexe Immeuble de Bureaux et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_60-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-60

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : Affectation de résultats 2018- BUDGET ANNEXE IMMEUBLE DE BUREAUX

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 26
Votants : 33

Résultat du vote :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs :

Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler qu'il présente :

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	78 564,66 €	111 083,06 €	32 518,40 €
	SECTION INVESTISSEMENT	55 673,59 €	61 574,00 €	5 900,41 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	32 518,40 €		-32 518,40 €
	report en section d'investissement		61 107,91 €	61 107,91 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	**0,00 €**	**0,00 €**	0,00 €
	RESTES A REALISER	**67 008,32 €**		-67 008,32 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	111 083,06 €	111 083,06 €	0,00 €
	SECTION INVESTISSEMENT	55 673,59 €	122 681,91 €	67 008,32 €
	TOTAL CUMULE	**166 756,65 €**	**233 764,97 €**	67 008,32 €
	EXCEDENT		**67 008,32 €**	

	CC CŒUR DE CHARTREUSE	BUDGET ANNEXE IMM DE BUREAUX			
	REPORT RESULTAT 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	**61 107,91 €**	**5 900,41 €**	**67 008,32 €**	- **67 008,32 €**	- **€**
			Recettes		
FONCT	**-32 518,40 €**	**32 518,40 €**			**0,00 €**

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)**.**

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_60-DE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE :

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-RI	affectation investissement	- €
0 01-RI	reprise résultat inv	67 008,32
0 02-DF	reprise fonctionnement	- €

L'affectation de ces résultats sera reprise sur le budget annexe Immeuble de Bureaux 2019.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE R.F.

Denis SEJOURNE.

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 25
Contre : 4
Abstention : 4

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_61-DE

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Mr CLARET Jean-Paul	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth	

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON-MARTIN Bertrand	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_61-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_61-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_61-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-61

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : ***Vote Budget primitif 2019 – BUDGET IMMEUBLE DE BUREAUX***

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 25* *Contre : 4* *Abstention : 4*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

VU le vote du compte administratif 2018, les restes à réaliser de la section d'investissement, les affectations de résultat de fonctionnement et d'investissement 2018,

VU la proposition de la commission finances,

VU les vues d'ensemble prévisionnelles des sections de fonctionnement et d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le conseil communautaire à la **MAJORITE :**

- **VOTE** le budget chapitre par chapitre,
- **ADOPTE** le Budget Primitif 2019 du budget annexe Immeuble de Bureaux.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

IV - ANNEXES — IV

ARRETE ET SIGNATURES — D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F.

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_62-DE

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.	

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Gérard DAL'LIN	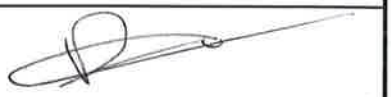
Gérard DAL'LIN	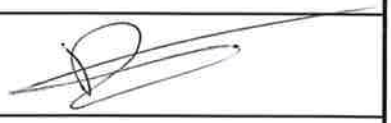
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON pouvoir donné à Patrick FALCON.	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	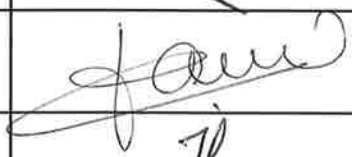
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	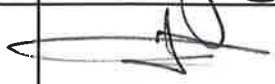
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON MARTIN.	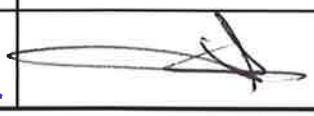

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_62-DE

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_62-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-Deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_62-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-62

***OBJET :* Vote compte Administratif 2018– BUDGET STATION SERVICE**

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 31* *Contre : 0* *Abstention : 2*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la fin de l'exercice 2018, le Conseil Communautaire est amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice du Président,

CONSIDERANT l'article L.2121-14 du CGCT, le Président s'est retiré au moment du vote.

Le compte administratif 2018 du budget annexe Station-service se solde par :

- un excédent d'exploitation de **28 451.02€** correspondant 842 021.97€ de recettes réalisées pour 813 570.95€ de dépenses réalisées ;

- un déficit d'investissement de **5 689.56€** correspondant à 13 372.00€ de recettes réalisées pour 19 061.56€ de dépenses réalisées.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire à la **MAJORITE :**

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2018 du budget annexe Station-service et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,
Denis SEJOURNE.

COMMUNAUTE de COMMUNES
CŒUR DE CHARTREUSE
R.F.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_63-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-63

OBJET : ***Vote compte de gestion 2018 – budget annexe Station-service***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT l'exactitude entre le Compte Administratif 2018 et le Compte de Gestion 2018 fourni par le comptable du Trésor,

CONSIDERANT le vote par le Conseil Communautaire à l'unanimité du Compte Administratif 2018 du budget annexe Station-service, le Conseil est amené à approuver et arrêter les comptes de l'exercice 2018,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE :**

- **DECLARE** conforme le compte de gestion avec le compte Administratif 2018 du budget annexe station-service et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,
Denis SEJOURNE.

COMMUNAUTE de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_64-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-64

OBJET : Affectation de résultats 2018- BUDGET ANNEXE STATION-SERVICE

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 26
Votants : 33

Résultat du vote :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs :

Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler qu'il présente :

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION EXPLOITATION	813 570,95 €	842 021,97 €	28 451,02 €
	SECTION INVESTISSEMENT	19 061,56 €	13 372,00 €	-5 689,56 €
REPORTS	Report en section d'exploitation 002	0,00 €	91 572,34 €	
	report en section d'investissement	0,00 €	3 136,79 €	
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	832 632,51 €	950 103,10 €	117 470,59 €
	RESTES A REALISER	0,00 €	0,00 €	
RESULTAT	SECTION EXPLOITATION	813 570,95 €	933 594,31 €	120 023,36 €
	SECTION INVESTISSEMENT	19 061,56 €	16 508,79 €	-2 552,77 €
	TOTAL CUMULE	832 632,51 €	950 103,10 €	
	EXCEDENT		117 470,59 €	

	CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET STATION SERVICE		
	REPORT RESULTAT 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVESTISSEMENT	3 136,79 €	-5 689,56 €	0,00 €	- €	-2 552,77 €
			Recettes		
EXPLOITATION	91 572,34 €	28 451,02 €			120 023,36 €

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_64-DE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-RI	affectation investissement	2 552,77 €
0 01-DI	reprise résultat inv	-2 552,77 €
0 02-RF	reprise exploitation	117 470,59 €

L'affectation de ces résultats sera reprise sur le budget annexe station-service 2019.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE R.F.

Denis SEJOURNE.

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_65-DE

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE pouvoir donné à Jean-Paul CLARET	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.	

IV - ANNEXES — IV
ARRETE ET SIGNATURES — D

Jean-Pierre ZURDO	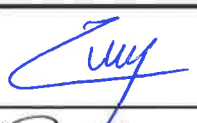
Nicole VERARD donne pouvoir à Gérard DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON pouvoir donné à Patrick FALCON.	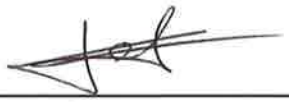
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	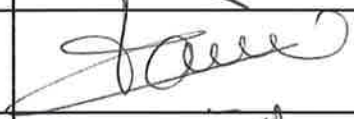
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne Pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	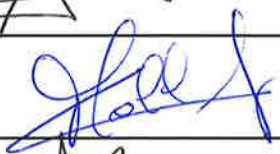
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON MARTIN.	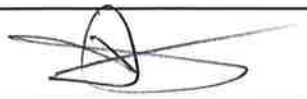

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_65-DE

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_65-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_65-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-65

OBJET : ***Vote Budget primitif 2019 – BUDGET STATION SERVICE***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 31* *Contre : 0* *Abstention : 2*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

VU le vote du compte administratif 2018, les restes à réaliser de la section d'investissement, les affectations de résultat d'exploitation et d'investissement 2018,

VU la proposition de la commission finances,

VU les vues d'ensemble prévisionnelles des sections d'exploitation et d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le conseil communautaire à **la MAJORITE :**

- **VOTE** le budget chapitre par chapitre,
- **ADOPTE** le Budget Primitif 2019 du budget annexe STATION-SERVICE.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

IV - ANNEXES — IV

ARRETE ET SIGNATURES — D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_66-DE

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.	

IV - ANNEXES — IV
ARRETE ET SIGNATURES — D

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Gérard DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON pouvoir donné à Patrick FALCON	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON MARTIN.	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_66-DE

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Jean-Claude SARTER	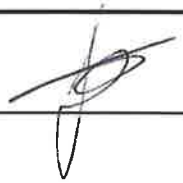
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	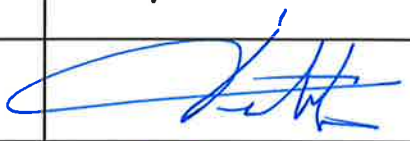
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_66-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_66-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-66

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : ***Vote compte Administratif 2018– BUDGET SPANC***

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :	**Présents les délégués avec voix délibérative :**
En exercice : 36 *Présents : 26* *Votants : 33*	Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)
Résultat du vote : *Pour : 32* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la fin de l'exercice 2018, le Conseil Communautaire est amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice du Président,

CONSIDERANT l'article L.2121-14 du CGCT, le Président s'est retiré au moment du vote.

Le compte administratif 2018 du budget annexe SPANC se solde par :

- un excédent d'exploitation de **14 804.00€** correspondant 128 928.50€ de recettes réalisées pour 114 124.50 € de dépenses réalisées ;
- un déficit d'investissement de **12 241.80€** correspondant à 149.58€ de recette réalisée pour 12 391.38€ de dépense réalisée.

.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE :**

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2018 du budget annexe SPANC et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.
Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_67-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-67

OBJET : ***Vote compte de gestion 2018 – budget annexe SPANC***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT l'exactitude entre le Compte Administratif 2018 et le Compte de Gestion 2018 fourni par le comptable du Trésor,

CONSIDERANT le vote par le Conseil Communautaire à l'unanimité du Compte Administratif 2018 du budget annexe SPANC, le Conseil est amené à approuver et arrêter les comptes de l'exercice 2018,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE :**

- **DECLARE** conforme le compte de gestion avec le compte Administratif 2018 du budget annexe SPANC et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE R.F.

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_68-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-68

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : Affectation de résultats 2018- BUDGET ANNEXE SPANC

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 26
Votants : 33

Résultat du vote :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs :

Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler qu'il présente :

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION D'EXPLOITATION	114 124,50 €	128 928,50 €	14 804,00 €
	SECTION INVESTISSEMENT	12 391,38 €	149,58 €	-12 241,80 €
REPORTS	Report en section d'exploitation 002	0,00 €	25 240,98 €	25 240,98 €
	report en section d'investissement	0,00 €	20 877,99 €	20 877,99 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	**126 515,88 €**	**175 197,05 €**	48 681,17 €
	RESTES A REALISER	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	114 124,50 €	154 169,48 €	40 044,98 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	12 391,38 €	21 027,57 €	8 636,19 €
	TOTAL CUMULE	**126 515,88 €**	**175 197,05 €**	48 681,17 €
	EXCEDENT		**48 681,17 €**	

	CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET SPANC		
	REPORT RESULTAT 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVESTISSEMENT	20 877,99 €	-12 241,80 €	- €	- €	8 636,19 €
			Recettes		
EXPLOITATION	25 240,98 €	14 804,00 €			40 044,98 €

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_68-DE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-RI	affectation investissement	
0 01-RI	reprise résultat inv	8 636,19 €
0 02-RF	reprise exploitation	40 044,98 €

L'affectation de ces résultats sera reprise sur le budget annexe SPANC 2019.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F.

Denis SEJOURNE.

IV - ANNEXES — IV

ARRETE ET SIGNATURES — D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F.

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_69-DE

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Mr CLARET Jean-Paul	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth	

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON - MARTIN Bertrand	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_69-DE

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_69-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_69-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-69

***OBJET :* Vote Budget primitif 2019 – BUDGET SPANC**

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

VU le vote du compte administratif 2018, les restes à réaliser de la section d'investissement, les affectations de résultat d'exploitation et d'investissement 2018,

VU la proposition de la commission finances,

VU les vues d'ensemble prévisionnelles des sections d'exploitation et d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le conseil communautaire à l'**UNANIMITE :**

- **VOTE** le budget chapitre par chapitre,
- **ADOPTE** le Budget Primitif 2019 du budget annexe SPANC.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE R.F.

Denis SEJOURNE.

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

II
D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F.

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_70-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.	

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Pierre ZURDO	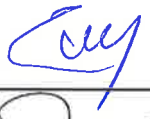
Nicole VERARD Pouvoir donné à Gérard DAL'LIN	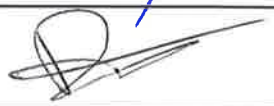
Gérard DAL'LIN	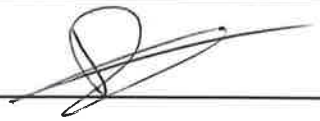
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON pouvoir donné à Patrick FALCON	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	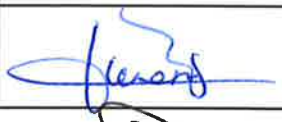
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	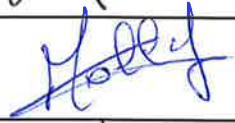
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON MARTIN.	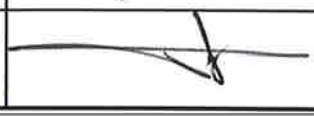

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_70-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_70-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-Deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_70-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-70

OBJET : Vote compte Administratif 2018– BUDGET COOPERATIVE LAITIERE

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la fin de l'exercice 2018, le Conseil Communautaire est amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice du Président,

CONSIDERANT l'article L.2121-14 du CGCT, le Président s'est retiré au moment du vote.

Le compte administratif 2018 du budget annexe Coopérative laitière se solde par :

- un excédent de fonctionnement de **16 147.46€** correspondant 26 000.00€ de recette réalisée pour 9 852.54€ de dépense réalisée ;

- un excédent d'investissement de **187 851.39€** correspondant à 942 321.27€ de recettes réalisées pour 754 469.88€ de dépenses réalisées.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE :**

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2018 du budget annexe Coopérative laitière et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,
Denis SEJOURNE.

COMMUNAUTE de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_71-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-71

OBJET : ***Vote compte de gestion 2018 – budget annexe Coopérative laitière***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT l'exactitude entre le Compte Administratif 2018 et le Compte de Gestion 2018 fourni par le comptable du Trésor,

CONSIDERANT le vote par le Conseil Communautaire à l'unanimité du Compte Administratif 2018 du budget annexe Coopérative laitière, le Conseil est amené à approuver et arrêter les comptes de l'exercice 2018,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE :**

- **DECLARE** conforme le compte de gestion avec le compte Administratif 2018 du budget annexe Coopérative laitière et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_72-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-72

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

***OBJET :** Affectation de résultats 2018- BUDGET COOPERATIVE LAITIERE*

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 26
Votants : 33

Résultat du vote :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs :

Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler qu'il présente :

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	9 852,54 €	26 000,00 €	16 147,46 €
	SECTION INVESTISSEMENT	754 469,88 €	942 321,27 €	187 851,39 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	report en section d'investissement	188 465,86 €	0,00 €	-188 465,86 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	**952 788,28 €**	**968 321,27 €**	15 532,99 €
	RESTES A REALISER	12 000,00 €	25 000,00 €	13 000,00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	9 852,54 €	26 000,00 €	16 147,46 €
	SECTION INVESTISSEMENT	954 935,74 €	967 321,27 €	12 385,53 €
	TOTAL CUMULE	**964 788,28 €**	**993 321,27 €**	28 532,99 €
	EXCEDENT		**28 532,99 €**	

	CC CŒUR DE CHARTREUSE	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE			
	REPORT RESULTAT 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE **2018**	RESTES A REALISER **2018**	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses 12 000,00 €		
INVEST	-188 465,86 €	**187 851,39 €**		**13 000,00 €**	**12 385,53 €**
FONCT	**0,00 €**	**16 147,46 €**	Recettes 25 000,00 €		**16 147,46 €**

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)**.**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_72-DE

articles		
1068-RI	affectation investissement	- €
0 01-DI	reprise résultat inv	-614,47 €
0 02-RF	reprise fonctionnement	16 147,46 €

L'affectation de ces résultats sera reprise sur le budget annexe Coopérative laitière 2019.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F.

Denis SEJOURNE.

II - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

II

D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le Président, Denis SEJOURNE,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F.

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_73-DE

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL donne pouvoir à Elisabeth SAUVAGEON.	

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD donne pouvoir à Gérard DAL'LIN	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON donne pouvoir à Patrick FALCON	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER donne pouvoir à Cédric MOREL	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON-MARTIN	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_73-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_73-DE

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_73-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-73

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : ***Vote Budget primitif 2019 – BUDGET COOPERATIVE LAITIERE***

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

VU le vote du compte administratif 2018, les restes à réaliser de la section d'investissement, les affectations de résultat de fonctionnement et d'investissement 2018,

VU la proposition de la commission finances,

VU les vues d'ensemble prévisionnelles des sections de fonctionnement et d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le conseil communautaire à l'**UNANIMITE :**

- **VOTE** le budget chapitre par chapitre,
- **ADOPTE** le Budget Primitif 2019 du budget annexe Coopérative laitière.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Présenté par le PRESIDENT,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le PRESIDENT,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_74-DE

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Jean-Paul CLARET	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL	

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD pouvoir donné à Gérard DAL'LIN.	
Gérard DAL'LIN	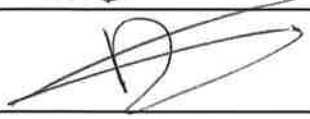
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON pouvoir donné à Patrick FALCON	
Gérard ARBOR donne pouvoir à Brigitte BIENASSIS	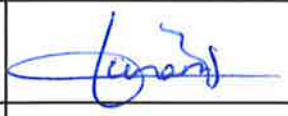
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	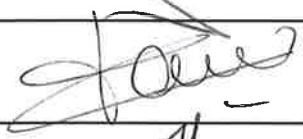
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	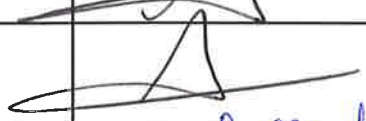
Christiane MOLLARET	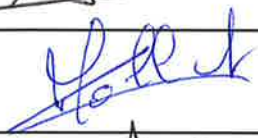
Christian ALLEGRET	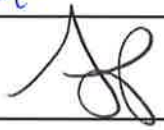
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER donne pouvoir à Bertrand PICHON-MARTIN	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_74-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_74-DE

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_74-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-74

***OBJET :* Vote compte Administratif 2018– BUDGET COTTAVOZ**

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 31* *Contre : 0* *Abstention : 1*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la fin de l'exercice 2018, le Conseil Communautaire est amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice du Président,

CONSIDERANT l'article L.2121-14 du CGCT, le Président s'est retiré au moment du vote.

Le compte administratif 2018 du budget annexe Cottavoz se solde par :

- un résultat de fonctionnement de **0€** correspondant 0€ de recette réalisée pour 0€ de dépense réalisée ;

- un déficit d'investissement de **43 273.24€** correspondant à 0€ de recettes réalisées pour 43 273.24€ de dépenses réalisées.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à la **MAJORITE :**

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2018 budget annexe Cottavoz et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

COMMUNAUTE de COMMUNES R.F CŒUR DE CHARTREUSE

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_75-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-75

***OBJET :* Vote compte de gestion 2018 – budget annexe Cottavoz**

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT l'exactitude entre le Compte Administratif 2018 et le Compte de Gestion 2018 fourni par le comptable du Trésor,

CONSIDERANT le vote par le Conseil Communautaire à l'unanimité du Compte Administratif 2018 du budget annexe Cottavoz, le Conseil est amené à approuver et arrêter les comptes de l'exercice 2018,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE :**

- **DECLARE** conforme le compte de gestion avec le compte Administratif 2018 du budget annexe Cottavoz et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F.

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_76-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-76

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : Affectation de résultats 2018- BUDGET COTTAVOZ

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 26
Votants : 33

Résultat du vote :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs :

Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler qu'il présente :

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	**DEPENSES**	**RECETTES**	
	SECTION FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	SECTION INVESTISSEMENT	43 273,24 €	0,00 €	-43 273,24 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	report en section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	**43 273,24 €**	**0,00 €**	-43 273,24 €
	RESTES A REALISER	360 000,00 €	360 000,00 €	
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	SECTION INVESTISSEMENT	403 273,24 €	360 000,00 €	-43 273,24 €
	TOTAL CUMULE	**403 273,24 €**	**360 000,00 €**	-43 273,24 €
	DEFICIT		**-43 273,24 €**	

	CC CŒUR DE CHARTREUSE	BUDGET ANNEXE COTTAVOZ			
	REPORT RESULTAT 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE **2018**	RESTES A REALISER **2018**	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	**0,00 €**	**-43 273,24 €**	**360 000,00 €**	- €	**-43 273,24 €**
			360 000,00 €		
FONCT	**0,00 €**	**0,00 €**	Recettes		- €

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_76-DE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE**

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-RI	affectation investissement	- €
0 01-DI	reprise résultat inv	-43 273,24 €
0 02-RF	reprise fonctionnement	- €

L'affectation de ces résultats sera reprise sur le budget annexe Cottavoz 2019.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE R.F

Denis SEJOURNE.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET ANNEXE COTTAVOZ	BP 2019

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le PRESIDENT,
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019
Le PRESIDENT,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 27
Contre : 6
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 11/04/2019

Date de convocation : 04/04/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_77-DE

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Suzy REY	
Evelyne LABRUDE Pouvoir donné à Mr CLARET Jean - Paul	
Cédric VIAL	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Gilles PERIER-MUZET	
Elisabeth SAUVAGEON	
Bruno GUIOL Pouvoir donné à Mme SAUVAGEON Elisabeth	

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Pierre ZURDO	
Nicole VERARD Pouvoir donné à Mr DAL'LIN Gérard	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON Pouvoir donné à Mr FALCON Patrick	
Gérard ARBOR Pouvoir donné à Mme BIENASSIS Brigitte	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Jean-Louis MONIN	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pouvoir donné à Mr MOREL Cédric	
Christiane MOLLARET	
Christian ALLEGRET	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER Pouvoir donné à Mr PICHON-MARTIN Bertrand	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_77-DE

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Jean-Claude SARTER	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Olivier RICARD	

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_77-DE

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Entre-deux-Guiers, le .....

Envoyé en préfecture le 18/04/2019
Reçu en préfecture le 18/04/2019
Affiché le 18/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_77-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-77

OBJET : ***Vote Budget primitif 2019 – BUDGET COTTAVOZ***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 27* *Contre : 6* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

VU le vote du compte administratif 2018, les restes à réaliser de la section d'investissement, les affectations de résultat de fonctionnement et d'investissement 2018,

VU la proposition de la commission finances,

VU les vues d'ensemble prévisionnelles des sections de fonctionnement et d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le conseil communautaire à la **MAJORITE :**

- **VOTE** le budget chapitre par chapitre,
- **ADOPTE** le Budget Primitif 2019 du budget annexe Cottavoz.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES R.F CŒUR DE CHARTREUSE

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 06/05/2019
Affiché le 06/05/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_78-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-78

OBJET : Attribution des subventions 2019 – Association LES PASSEURS D'HISTOIRES

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 33* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT la compétence Lien avec le Territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,
CONSIDERANT la demande de subvention faite par l'association les passeurs d'histoires à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour l'organisation des spectacles déambulatoires et animations 2019 sur la voie Sarde.
CONSIDERANT l'intérêt de cette manifestation pour le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,
CONSIDERANT l'avis de la commission finances, réunie le 02 avril 2019, qui propose de verser une subvention de 1 540€ à l'association,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président, le conseil communautaire à l'**UNANIMITE :**

- **ACCEPTE** l'attribution d'une subvention de 1 540€ à l'association les passeurs d'histoire qui peut être proratisée en fonction du respect des obligations mentionnées dans le courrier d'attribution.
- **AUTORISE** le Président à procéder au versement de la subvention à l'association les passeurs d'histoires au vu de la réalisation de la manifestation.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_79-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-79

OBJET : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Auvergne-Rhône-Alpes - Avis

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 33* ***Résultat du vote :*** *Pour : 32* *Contre : 0* *Abstention : 1*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDÉRANT la consultation lancée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux collectivités dans le but de donner un avis sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) – document qui sera prescriptif - avant le 21 avril 2019. A défaut de délibération avant cette date, l'avis de la CCCC sera réputé favorable,

CONSIDÉRANT que nombreuses d'entre elles, dont le syndicat Savoie Déchets auquel adhère la CCCC, ont fait part à la Région à plusieurs reprises de points problématiques pour le traitement des déchets qui pourraient avoir des répercussions sur leur fonctionnement et leur budget.

CONSIDÉRANT que ces remarques n'ont pas été prises en compte dans la dernière version du Plan

CONSIDÉRANT les échanges entre plusieurs collectivités ou syndicats en charge de la compétence « traitement »,

CONSIDÉRANT la demande de Savoie Déchets à ses collectivités adhérentes de donner un avis défavorable sur la partie traitement du PRPGD, en sollicitant un délai supplémentaire permettant de prolonger la concertation,

CONSIDÉRANT les principaux points de blocage énumérés ci-dessous :

- concernant les ISDND (Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux) : la privatisation et l'éloignement des installations de stockage des bassins de vie ainsi que l'impossibilité pour certains territoires d'avoir accès, à terme, à une ISDND pour leurs ordures ménagères même en cas de crise
- l'absence de prise en compte de la nature des déchets pour fixer les capacités des ISDND et la limitation des mouvements interdépartementaux de déchets
- les secours inter-usines de valorisation énergétique des déchets : la création de plateformes de mise en balles et la limitation des déplacements des déchets au sein de la Région en cas d'arrêt d'usines, programmés ou non
- la gestion des déchets du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) et des DAE (Déchets d'Activités Economiques) par les producteurs
- la révision du PRPGD après décision de la Métropole de Lyon sur l'avenir de ses installations et le suivi annuel du Plan

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_79-DE

CONSIDÉRANT le détail des points soulevés est présenté dans le document de synthèse joint en annexe, sous forme de projet de courrier co-rédigé par les principales collectivités et syndicats en charge du traitement,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la MAJORITÉ (32 POUR – 1 ABSTENTION)

- **EMET** un avis défavorable au Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_80-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DELIBERATION N° 19-80

OBJET : ***Groupe scolaire de Miribel les Echelles : Adoption de la Déclaration de projet n°1 emportant approbation des nouvelles dispositions du Plan d'Occupation des sols de la commune de Miribel les Échelles***

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers :	**Présents les délégués avec voix délibérative :**
En exercice : 36 *Présents : 26* *Votants : 33*	Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)
Résultat du vote :	**Pouvoirs :**
Pour : 33 *Contre : 0* *Abstention : 0*	Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDERANT

- Le code de l'Urbanisme et notamment ses articles L123-14, L300-6 et R123-23-2 ;
- Le POS de la commune de Miribel les Échelles, approuvé par délibération le 24 juin 1999 et modifié en date du 27 juillet 2006 ;
- L'objet du projet de Déclaration de Projet n°1 valant mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols porté par la Commune de Miribel les Echelles, emportant modification du document graphique et du règlement associé du Plan d'Occupation des Sols de la commune : Il s'agit de permettre une extension et un regroupement des deux groupes scolaires de la commune (primaire et élémentaire), sur les parcelles AB155, 157 et 269, dans le centre du village, et ce pour garantir de meilleures conditions matérielles de scolarisation dans le nouvel établissement, conformément aux normes d'accès et de sécurité en vigueur.
- La décision de l'Autorité Environnementale, datée du 05 octobre 2018, après examen au cas par cas du Projet de Déclaration de projet n°1 valant mise en Compatibilité du POS de Miribel, de ne pas soumettre ce projet à évaluation environnementale
- La délibération de la commune de Miribel les Echelles, du 07/01/2019, déclarant d'intérêt général le projet d'extension du groupe scolaire de Miribel et la modification du POS en découlant
- L'enquête publique menée du 28 janvier 2019 au 12 février 2019 par la commune de Miribel les Echelles sur ce dossier

CONSIDERANT les conclusions du commissaire enquêteur remises le 15 février 2019 à l'issue de l'enquête, donnant un avis favorable tant sur l'intérêt général du projet de regroupement et d'extension du groupe scolaire de Miribel les Échelles, que sur la modification du Plan d'Occupation des Sols de Miribel en vue de ce projet,

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_80-DE

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**

- **APPROUVE** le caractère d'intérêt général du projet d'extension du groupe scolaire décrit ci-dessus
- **ADOPTE** la déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de Miribel les Echelles ; conformément à l'article R123-32 du code de l'urbanisme, la déclaration de projet emporte approbation des nouvelles dispositions du plan d'occupation des sols.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

Envoyé en préfecture le 17/04/2019
Reçu en préfecture le 17/04/2019
Affiché le 17/04/2019
ID : 038-200040111-20190411-19_81-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-81

OBJET : Désignation d'un délégué à la Commission Consultative Partiaire pour l'énergie du SDES

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : le quatre avril 2019

Nombre de Conseillers : *En exercice : 36* *Présents : 26* *Votants : 32* ***Résultat du vote :*** *Pour : 32* *Contre : 0* *Abstention : 0*	**Présents les délégués avec voix délibérative :** Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) **Pouvoirs :** Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN; Nathalie HENNER à Cédric MOREL ; Céline BOURSIER à Bertrand PICHON-MARTIN ; Gérard ARBOR à Brigitte BIENASSIS ; Martine MACHON à Patrick FALCON ; Evelyne LABRUDE à Jean-Paul CLARET ; Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON

CONSIDÉRANT le courrier en date du 21 mars dernier dans lequel le Président du SDES (Syndicat départemental d'Energie de la Savoie) a invité la CC Cœur de Chartreuse à délibérer pour désigner son représentant à la Commission Consultative Paritaire pour l'Energie (CCPE).
CONSIDÉRANT que cette commission, créée par le SDES conformément à la loi de Transition énergétique pour la croissance verte et visant à coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, présidée par le Président du SDES, regroupe le syndicat ainsi que l'ensemble des EPCI à fiscalité propre présents sur le territoire du SDES, à raison d'au moins un délégué par EPCI.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ (32 POUR) – Cédric VIAL ne prend pas part au vote

- **DESIGNE** Madame Brigitte BIENASSIS, VP à l'Énergie, pour représenter la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse à la Commission Consultative Paritaire pour l'Energie (CCPE) du Syndicat départemental d'Energie de la Savoie

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 17 avril 2019,

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES ★ CŒUR DE CHARTREUSE ★ R.F

Denis SEJOURNE.